

ROI et premiers renseignements pour les stages au Domaine de Farnières

Madame, Monsieur,

Ce document a pour objectif de vous donner davantage d'informations avant de finaliser votre inscription. Si vous avez la moindre question, vous pouvez nous joindre au 080 55 90 40 au sur l'adresse mail animation@farnieres.be

Pour rappel, il est possible de recevoir notre projet accueil sur simple demande. Nous vous le ferons alors parvenir par mail, sous format PDF.

I. Premiers renseignements

1) Quelles sont les modalités pratiques (horaires, garderies, repas, etc.) ?

- ✓ Les activités se déroulent du **lundi au vendredi**, de **9h à 17h**. Pour le bon déroulement des animations, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces horaires ou de nous prévenir à l'avance en cas d'obligation (si vous devez reprendre votre enfant plus tôt, par exemple). Nos forfaits sont bien pour les **5 journées**.
- ✓ Des **garderies** seront disponibles de 8h à 9h et de 17h à 18h, sauf le vendredi. Elles sont incluses dans le tarif du stage. Si vous connaissez vos besoins en garderie à l'avance, merci de bien vouloir inscrire vos enfants le premier jour, auprès des animateurs.
- ✓ Des pauses sont prévues durant la journée, avec des plages de temps libre pour les jeunes. Ce sera le cas durant le temps de midi et pour la pause du goûter, par exemples.
- ✓ Au niveau des repas, nous demandons aux parents de bien vouloir prévoir le **le pique-nique** des enfants. Il est possible de réchauffer de la nourriture sur le site, via un micro-onde (sauf pour le stage survie, qui reste dans les bois). Notre réfectoire dispose de la vaisselle nécessaire, ainsi que de l'eau et de la grenadine.
- ✓ Afin de conserver la chaîne du froid, merci de bien vouloir placer les repas des enfants dans le **frigo** prévu à cet effet dès leur arrivée, le matin.
- ✓ Les **goûters** seront fournis par notre centre (alternance entre des fruits et des douceurs sucrées).
- ✓ Le **vendredi 16h**, vous serez invités à rejoindre vos enfants pour une **petite présentation du stage** (préparé par les enfants), au tour d'un goûter.

2) Quel est le projet pédagogique du site ?

- ✓ Notre équipe vous propose des activités ludiques et amusantes, mais qui ont toutes une base commune : travailler le vivre ensemble, sensibiliser à la nature, accepter les autres dans leurs différences, favoriser la coopération et la solidarité au sein des groupes, communiquer dans le respect de chacun et s'appuyer sur les connaissances des jeunes.

CENTRE DE RENCONTRES ET D'HÉBERGEMENT

Farnières, 4 - 6698 Grand-Halleux • Tél : 080 55 90 40 • Mail : info@farnieres.be

CBC - IBAN : BE20 7326 7305 4456 • TVA : BE 0410 446 788

- ✓ Des plages horaires seront prévues en sous-groupes et d'autres seront réalisées tous ensemble, afin de créer une cohésion et une bonne ambiance chez les enfants.
- ✓ Notre équipe met un point d'honneur à s'adapter aux enfants, à la dynamique du groupe et à leurs besoins.
- ✓ Si vous souhaitez prendre connaissance de notre projet d'accueil complet, n'hésitez pas à nous écrire sur animation@farnieres.be

3) Mon enfant doit-il prévoir du matériel ?

- ✓ De manière générale, nous demandons à tous les stages de prévoir le même **matériel**, à savoir :
 - Une tenue adaptée pour l'extérieur et à la météo. En effet, un maximum d'activités se passeront dans la nature.
 - Si possible, des chaussures fermées (pour les stages en forêt tels que survie, par exemple, nous vous demandons de bien vouloir éviter les sandales).
 - Un petit sac à dos et une gourde.
 - Si votre enfant n'est pas encore tout à fait autonome, une tenue de rechange sera toujours la bienvenue.
 - De quoi se couvrir la tête et de la crème solaire.
 - Si du matériel plus spécifique doit être prévu, vous en serez informés dans le mail envoyé une semaine avant le stage. Toutefois, nous faisons notre maximum pour qu'il n'y ait pas de frais supplémentaires.

4) Je rencontre des difficultés pour conduire mon enfant sur le site, est ce que des solutions existent ?

- ✓ En plus des garderies, il est aussi possible de vous renseigner si un covoiturage est possible. Pour cela, merci de bien vouloir nous le signaler par mail. Nous ne pouvons pas vous affirmer que cela sera réalisable, mais nous ferons tout notre possible.

5) Des attestations de participation sont-elles disponibles ?

- ✓ Notre centre est reconnu comme centre de vacances par l'ONE depuis le 1er juillet 2023. En fin de stage, vous recevrez systématiquement :
 - Une évaluation de la semaine (sous forme de questionnaire).
 - Une attestation fiscale.
 - Si vous avez des attestations mutuelles, vous pouvez les déposer durant la semaine auprès de la personne qui tient les garderies. Merci de bien indiquer le nom de votre enfant sur ce document. Il vous sera rendu complété le jeudi soir.
 - Pour certaines régions, il est aussi possible de nous remettre les attestations communales.

6) Mon enfant n'a pas encore l'âge requis, peut-il quand même participer ?

- ✓ De manière générale, nous souhaitons respecter les tranches d'âges communiquées, en fonction de l'activité. Toutefois, vous pouvez toujours adresser votre question à animation@farnieres.be

7) J'ai un adolescent trop âgé pour participer...

- ✓ Notre centre propose aussi des activités pour les plus grands ! N'hésitez pas à lui en parler !
 - ✓ Nous recherchons des bénévoles pour de nombreux projets : organisation d'évènements, soutien à l'animation (chasse aux œufs), entretien et développement du rucher pédagogique, etc.
 - ✓ A partir de 16 ans, vous pouvez aussi lui proposer de nous envoyer son CV, s'il est à la recherche d'un job d'étudiant.
- ✓ Notre centre met aussi en place un accompagnement de projet « par les jeunes, pour les jeunes ».

8) Comment confirmer mon inscription ?

- ✓ Pour confirmer votre inscription, deux étapes sont nécessaires et ce, pour chaque enfant :
 - Avoir complété et renvoyé le formulaire d'inscription (disponible en ligne sur la plateforme Emma) ;
 - Avoir procédé au paiement complet du stage.

Si vous inscrivez plusieurs enfants de votre famille, une réduction de 5 euros est appliquée à partir de la deuxième inscription.

9) Que couvre l'inscription ?

- ✓ Chaque inscription couvre une assurance pour votre enfant, ainsi que les animations. Attention : en cas de détérioration, notre centre se garde le droit de réclamer les frais des dégâts aux parents, sur base d'un devis.
- ✓ Le matériel (ou ingrédients) utilisés durant les ateliers.
- ✓ Les goûters.
- ✓ Les temps de garderie.
- ✓ Les repas de midi ne sont pas compris.

10) Quelles sont les conditions d'annulation ?

- ✓ Nos conditions d'annulation rejoignent nos conditions générales de ventes :
 - En cas de certificat médical, nous nous engageons à ne pas retenir de frais et à vous rembourser la place.
 - En cas d'annulation un mois avant le premier jour du stage, nous ne retenons alors aucun frais.
 - Au-delà de ce délais (sauf circonstances exceptionnelles), le paiement ne sera alors pas remboursé.

II Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

Les lignes qui suivent sont extraites de notre projet d'accueil, tel que remis à l'ONE. Nous vous demandons d'en prendre bonne connaissance avant d'inscrire votre enfant.

1) Le matériel à emporter, le matériel interdit durant les activités :

- ✓ Dans la situation où les activités nécessitent du matériel spécifique, notre équipe veille à prévenir les parents par mail, une semaine à l'avance. Toutefois, nous veillons à ne pas créer des dépenses supplémentaires aux familles. Voici quelques exemples : des vêtements pour se mouiller (et de rechange) pour des jeux d'eau, de bonnes chaussures (activités sportives), une boîte pour récupérer la préparation d'un atelier culinaire, etc.
- ✓ Au niveau du **matériel interdit** par notre centre, voici quelques exemples (liste non exhaustive) :
 - Nous demandons aux parents de bien vouloir conserver les **téléphones** des jeunes durant les activités. En effet, dans la création de la charte avec les jeunes, en début de stage, nous insistons pour que les GSM ne soient pas utilisés ni pendant les activités, ni pendant les temps libres. Il va de soi qu'il est nécessaire d'expliquer les motifs de cette demande.
 - Nous conseillons de garder à la maison **tout autre objet de valeur** que l'enfant pourrait perdre ou endommager durant la journée. Par exemple : un appareil photo. Ces objets ne sont pas interdits, mais nous précisons aux parents que l'animateur ne peut pas en être responsable.
 - Nous demandons également à ce que les enfants ne disposent pas de **technologies** qui pourraient les isoler du groupe durant le stage (écouteurs, tablette, etc.). Cela irait à l'encontre de la dynamique que nous souhaitons développer pendant les animations et les temps libres.
 - Concernant les **baffles** : l'animateur en dispose dans son matériel. Il peut proposer de la musique à l'ensemble du groupe, selon les circonstances.
 - **Tout autre objet ou jeu qui pourrait mettre en danger** les personnes présentes est à laisser à la maison (lance-pierre, pétards, etc.)

2) Le dispositif mis en place pour que l'accueil et la participation des enfants pour garantir et ne pas empêcher le stage pour des motifs financiers.

Nos stages se veulent accessibles pour l'ensemble des enfants, le prix demandé a été réfléchi dans ce sens. Cependant nous sommes conscients que des difficultés financières peuvent survenir, c'est pourquoi le montant de l'inscription ne doit, en aucun cas, être une barrière à l'accès d'un jeune participant à l'une de nos organisations. Pour cette raison, nous encourageons les familles à nous faire part des difficultés rencontrées et comme expliqué, nous recherchons ensemble des solutions. Si l'étalement du paiement n'est pas possible, nous avons la possibilité de réduire le montant grâce à une caisse de secours, alimentée par des dons pour pareilles situations. Nous attirons votre attention sur le fait que cette caisse n'est pas illimitée et que chaque situation est analysée cas par cas.

3) Les règles de sécurité générale

En tout début de stage, une « charte » ou « cadre de sécurité » a été écrite en concertation avec les enfants. Les règles partent de leurs attentes et de leurs besoins. Toutefois, l'animateur veille à ce que certaines règles (celles du centre ou celles de bienveillance) soient elles aussi énoncées, comprises et appliquées. Elles portent sur le respect de chacun et sur le vivre ensemble. La communication est privilégiée. Nous leur demandons :

- ✓ D'écouter l'autre et de respecter son temps de parole.
- ✓ De ne pas « régler leurs comptes » avec les poings, ni de manière verbale agressive mais en privilégiant et en sollicitant l'intervention d'un animateur/trice s'ils ne peuvent régler le conflit eux-mêmes.
- ✓ D'utiliser un langage correct.
- ✓ De respecter les consignes données ainsi que le matériel mis à leur disposition.
- ✓ De respecter le bien d'autrui.
- ✓ De terminer ce qu'ils ont commencé avant de passer à autre-chose.
- ✓ D'être respectés pour ce qu'ils sont.
- ✓ D'accepter l'autre dans sa différence, sans jugements.
- ✓ De respecter leurs limites personnelles, qu'elles soient physiques (la fatigue, par exemple) ou émotionnelles.
- ✓ Etc.